République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau

COMMUNE DE HERRLISHEIM

Liste des délibérations

Examinées lors de la séance du conseil municipal du jeudi 26 juin 2025

Date de publication : 27 juin 2025

n° délibération	Objet de la délibération	vote de l'assemblée
2025-031IVP52	Adoption du procès-verbal du 3 avril 2025	Adoptée à l'unanimité
2025-032CP12	Compte rendu d'activités du gestionnaire du réseau de distribution de gaz pour 2024	Pas de vote : le conseil prend acte
2025-033CP12	Compte rendu d'activités du gestionnaire du réseau de distribution d'électricité pour 2024	Pas de vote : le conseil prend acte
2025-034DP31	Acquisition / rétrocession de terrain – voirie de la rue Gloeckelsberg	Adoptée à l'unanimité
2025-035DP31	Achat d'un bien rue du chemin de fer	Adoptée à l'unanimité
2025-036DP32	Vente aux enchères de biens obsolètes	Adoptée à l'unanimité
2025-037DP33	Convention d'occupation d'un bassin de rétention rue du chemin de fer	Adoptée à l'unanimité
2025-038FP41	Renforcement des effectifs du périscolaire - création de deux postes permanents à temps non complet	Adoptée à l'unanimité
2025-039FP4	Modification du tableau des emplois permanents	Adoptée à l'unanimité
2025-040IVP55	Tarifs des salons et expositions	Pas de vote : le conseil prend acte
2025-041IVP57	Rapport annuel 2024 du SDEA sur l'assainissement	Pas de vote : le conseil prend acte
2025-042IVP57	Rapport annuel 2024 du SDEA sur l'eau potable	Pas de vote : le conseil prend acte
2025-043IVP57	Rapport d'activité du PETR	Pas de vote : le conseil prend acte
2025-044FL71	Modification du budget	Pas de vote : le conseil prend acte
2025-045FL71	Modification du budget annexe énergies renouvelables	Adoptée à l'unanimité
2025-046FL75	Rénovation de la caserne des pompiers : convention de financement	Adoptée à l'unanimité

2025-047FL75	Subvention au football club pour l'achat d'une tondeuse	Adoptée à la majorité (4 abstentions)
2025-048VOI83	Liaison cyclable entre Herrlisheim et Gambsheim	Adoptée à l'unanimité
2025-049DP31	Gestion foncière – échange de terrains	Adoptée à l'unanimité
2025-050FL75	Subvention à l'amicale du 54è Régiment de transmission	Adoptée à l'unanimité

La réforme des règles de publicité impose qu'à compter du 01.07.2022 la publicité des actes sous forme électronique doit obligatoirement se faire sur le site de la commune, conformément à l'article L.2121-25 du CGCT. « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ».